



**PREVENTION PRIMAIRE DES RADICALISATIONS :
PROJET DE CREATION D'UNE RESSOURCE DEPARTEMENTALE EN SAVOIE**

Chambéry, le 24 juin 2019,

« La radicalisation, c'est d'abord un symptôme qui cache un enjeu de cohésion sociale. Il faut redonner des perspectives à la jeunesse. » - Anne Marie Fauvet¹

I – ELEMENTS DE CONTEXTE

- Pour répondre aux attentats qui ont touché la France, le Gouvernement a arrêté deux plans nationaux de lutte et de prévention contre la radicalisation violente. Le dernier en date du 9 mai 2016 et comporte 80 mesures pour réorienter la politique de prévention.
- En 2018, Mr le Préfet de Savoie a publié une note précisant l'organisation du dispositif départemental de la radicalisation, lequel s'appuie sur :
 - Le Groupement d'évaluation départemental (**GED**) qui associe les services de police avec ceux du renseignement pour évaluer le niveau de dangerosité des cas signalés).
 - La cellule départementale de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (**CPRAF**) qui associe les grands réseaux d'accueil (ex : EN, PJJ, CD, MLJ) pour établir le suivi social des individus radicalisés ou en voie de l'être.
 - Les conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (**CLSPD**) pour prémunir les esprits contre la radicalisation (le contre-discours), compléter le maillage détection / prévention (le signalement), observer sur le territoire les évolutions de la radicalisation, professionnaliser les acteurs locaux.

¹ Pdte du Comité National de liaison des acteurs de la prévention spécialisée (CNLAPS)



II – LA PREVENTION PRIMAIRE DES RADICALIATIONS

La prévention primaire de la radicalisation vise à **agir globalement** contre les facteurs de risque de radicalisation.

Elle s'inscrit **en amont du processus** et se fait par l'éducation, l'inclusion sociale et l'envie de vivre ensemble.

En Savoie un groupe d'institutions publiques et associatives ont formé en 2016 un réseau pour cette forme nouvelle de prévention (voir page « Qui sommes nous ? »).

Cette mise en réseau a permis dans un premier temps :

- . A chaque organisation d'acquérir une **meilleure connaissance** du phénomène ;
- . Le **rapprochement d'acteurs** pour la mise en œuvre de projets territoriaux ;
- . Abonder l'annexe « prévention primaire de la radicalisation » des **contrats de villes** signés en 2017 sur les secteurs de Chambéry, Albertville et Aix les Bains.

En 2018, ce groupe a souhaité développer un projet qui permette de mutualiser des ressources de **prévention**.

Ce projet s'adresse aux acteurs des champs éducatifs et sociaux (les collectivités, les professionnels, les élus, les bénévoles du champ associatif...) et il vise à faciliter la prise en compte de ce phénomène dans les politiques ou les projets conduits sur les différents territoires de la Savoie.

Trois principes premiers ont été énoncés pour sa mise en œuvre :

2.1 - CREER DES REFERENCES COMMUNES

La notion de **radicalisation** est difficile à définir. En premier lieu parce qu'elle voisine avec d'autres expressions proches d'un point de vue sémantique : radicalité, intolérance, fanatisme, extrémisme, violence, terrorisme...

Et d'autre part, parce qu'elle « met en jeu les frontières du légitime et de l'illégitime, du tolérable et de l'intolérable »² dans différents types de phénomènes de **violences sociales**.

Dans son livre « *Radicalisation* » publié en décembre 2014, **Farhad Khosrokhavar** définit la radicalisation comme « **un processus** par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement en lien avec une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux ».

² La violence à l'épreuve de la description - Cécile Lavergne et Anton Perdoncin Tracés / Revue de sciences humaines – Juillet 2018

Ainsi entendue, elle devient un continuum dans lequel radicalisme, extrémisme et terrorisme représentent les différents stades d'un seul processus :

- Le **radicalisme** étant l'adhésion à une idéologie ou une religion prônant « une rupture radicale avec le présent institutionnel » ;
- **l'extrémisme** étant « la volonté d'accepter le recours à la violence, sans pour autant passer à l'exercice de la violence » ;
- le **terrorisme** étant le recours à un ensemble de « comportements violents » pour atteindre un but précis »³.

2.2 - CONSTRUIRE UN OBJET DE PREVENTION PLURIEL (« LES RADICALISATIONS »)

Les évènements terroristes survenus sur notre territoire ces dernières années et le contenu des politiques publiques qui ont été mises en œuvre pour répondre à cette menace, ont largement contribué au fait de focaliser la notion de radicalisation sur la seule mouvance islamiste.

Si le sentiment de nouveauté de la radicalisation est alors souvent « prégnant », de nombreux travaux d'historiens montrent toutefois l'existence de groupes radicaux à différentes périodes de notre histoire. Et plus récemment, chacun trouvera dans l'actualité des formes de violences exercées au nom d'une cause politique, religieuse voire anti-démocratique.

Dans ces conditions, et sans être dans le déni de la spécificité de la radicalisation islamiste, le groupe s'est attaché à promouvoir une **approche ouverte, plurielle et non stigmatisante** de ce phénomène et travailler de manière transversale sur trois enjeux premiers :

- le partage d'une « **laïcité d'intelligence** » (pour reprendre l'expression de Régis Debray),
- **l'éducation à l'information et aux (mes)usages du numérique** (les réseaux sociaux),
- la **lutte contre les discriminations**, etc.

2.3 - S'APPUYER SUR LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

En matière de prévention, on sait aujourd'hui l'importance de développer des approches à caractère horizontal et participatif.

Pour cela, le groupe a choisi d'associer les compétences des acteurs territoriaux à celles des réseaux experts pour au plus près des besoins du terrain.

³ Voir à ce niveau les travaux du Groupe de recherche belge Governance of Security